

• (8.30 p.m.)

Quelqu'un me demandait encore, l'autre jour: Mais, monsieur, comment allons-nous faire pour passer à travers cet endettement qui s'accumule chaque année? Et moi de répondre: «Mon cher ami, avec le système qu'on a, il n'y a qu'un moyen, et c'est de cesser de produire, parce qu'aussitôt qu'on produit, qu'on a des surplus de produits, le lendemain on a une nouvelle dette. Pour cesser de s'endetter, il faut cesser de produire».

Monsieur le président, plus nous allons produire, plus nous allons avoir des dettes, parce que c'est la base même de notre système actuel, parce que la Banque du Canada est une agence d'endettement, et cela est indiqué bien clairement dans tous les rapports.

Monsieur le président, j'aurais encore nombre de rapports à citer comme, par exemple, celui de l'honorable Lucien Maynard, qui figure à la page 318 du rapport du comité permanent de 1954. L'honorable Maynard a présenté un mémoire merveilleux, dans lequel il donne des définitions, des exemples, un aperçu historique des banques, au sein de notre système financier. Dans la deuxième partie de son mémoire, il parle des vices de notre système financier. Il parle aussi de l'accumulation des dettes comme un vice, et il compare notre système financier à une partie de «poker».

Je crois, monsieur le président, qu'il aurait été intéressant, pour tous les députés, de lire ces rapports une fois, deux fois et même dix fois, pour enfin pouvoir comprendre le ridicule de notre système financier actuel.

M. Grégoire: Monsieur le président, je n'ai qu'une seule question à poser au ministre des Finances. Jusqu'ici, j'ai eu l'occasion d'expliquer un peu nos idées sur la création du crédit. Je voudrais maintenant laisser ce domaine-là de côté. J'ai posé mes questions à ce sujet-là et je crois avoir expliqué mon point de vue au long et au large. Nous avons consigné au harsard les réponses du ministre des Finances. Nous laisserons maintenant le public canadien juger et de la valeur des arguments que nous avons apportés au sujet de la création du crédit, et des réponses données par le ministre. Le public jugera et décidera qui, dans ces débats, a pu apporter des arguments utiles pour suggérer des amendements à la loi sur la Banque du Canada, de sorte que le peuple canadien puisse bénéficier de son système monétaire.

La question que je voudrais poser ce soir est dans un autre ordre d'idées. J'ai commencé, cet après-midi, à effleurer le sujet. Il s'agit de la masse monétaire en circulation, du volume. Comme le ministre l'a dit claire-

[M. Gauthier.]

ment, il est évident que c'est la Banque du Canada qui va décider quelle sera la quantité de la masse monétaire. Si la Banque du Canada met \$1,000 de numéraire en circulation, cela veut dire qu'il y aura \$100 de masse monétaire, une fois que les banques à charte auront procédé à la création du crédit. Si la Banque du Canada veut diminuer ce crédit de \$100 à \$50, elle n'a qu'à retirer \$4 du numéraire canadien. Si elle veut, par contre, porter la masse monétaire à \$150, elle n'a qu'à rajouter \$8 de numéraire et, à ce moment-là, la masse monétaire grimpera à \$150.

Ce que je voudrais savoir de l'honorable ministre, c'est ceci: Comment la Banque du Canada s'y prend-elle pour déterminer quel sera le volume de la masse monétaire? Sur quel critère la Banque du Canada s'est-elle basée en 1960, par exemple, pour décréter que la masse monétaire sera d'environ 12 milliards de dollars, qu'en 1964 elle sera de 15 milliards de dollars, qu'en 1965 elle sera de \$17,186,000,000 et qu'à la fin de septembre 1966 la masse monétaire sera de \$18,155,000,000? Au moins il y a augmentation. Ce n'est pas l'augmentation d'un chiffre rond, ajouter 800 millions d'un coup sec ou 1 milliard de dollars, non, cela varie de mois en mois, cela peut augmenter de 197 millions.

Ce que je voudrais savoir, ce sont les critères sur lesquels la Banque du Canada se base pour augmenter cette masse monétaire? Y a-t-il des critères quelconques? Quels sont-ils, ces critères qui sont dictés à la Banque du Canada pour déterminer, à un moment donné, le volume de la masse monétaire?

Pour celui qui reçoit les rapports périodiques de la Banque du Canada, on réalise que la masse monétaire fluctue continuellement, de semaine en semaine, et que, chaque semaine, la Banque du Canada achète ou vend des obligations pour faire fluctuer continuellement ce volume de la masse monétaire.

Je voudrais donc demander à l'honorable ministre, et c'est la question que je voudrais lui poser ce soir: Quels sont les critères précis sur lesquels se base la Banque du Canada pour déterminer, à une journée précise, quel sera le volume de la masse monétaire au Canada?

Alors, j'espère que l'honorable ministre sera en mesure de répondre immédiatement à cette question.

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Je ferai de mon mieux pour satisfaire la curiosité insatiable du député de Lapointe. En réponse, je citerai tout d'abord les déclarations faites à la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, la Commission Porter, par le gou-